

La veille municipale

mercredi 11 février 2009
volume 12, numéro 6
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

1 Lois municipales modifiées

Règlements municipaux modifiés

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 6 du 11 février 2009

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 5 du 7 février 2009

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md} : la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

Lois municipales modifiées

Aucune modification cette semaine.

Règlements municipaux modifiés

Règlement sur la tarification reliée à l'exploitation de la faune, [R.R.Q., c. C-61.1, r. 32], aa. 2, 4, 4.1, 7.1, 10, 14, 14.1, ann. I-VI.

Règlement modifiant le Règlement sur la tarification reliée à l'exploitation de la faune et favorisant l'investissement faunique, D. 60-2009 du 28-01-09, (2009) 141 G.O. 2, 235, aa. 1-6, 9.

Gazette officielle du Québec, Partie 2, fascicule n° 6 du 11 février 2009

ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Transfert en faveur du gouvernement du Canada du droit d'usage d'un lot de grève et en eau profonde situé dans le lit du golfe du Saint-Laurent, localisé sur le territoire de la Municipalité Les Îles-de-la-Madeleine, circonscription foncière des Îles-de-la-Madeleine.

Avis, (2009) 141 G.O. 2, 269.

Transfert en faveur du ministre des Ressources naturelles et de la Faune de

l'autorité sur un lot de grève et en eau profonde situé dans le lit de la rivière des Outaouais.

Avis, (2009) 141 G.O. 2, 270.

Gazette officielle du Québec, Partie 1, fascicule n° 5 du 7 février 2009

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME, LOI SUR L'...

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC (*Nouveau délai pour permettre d'adopter un document visé*).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 161.

MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-LACS (*Nouveau délai pour permettre d'adopter un document visé*).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 161.

MINISTÈRES, AVIS CONCERNANT LES...

RESSOURCES NATURELLES ET FAUNE

PROGRAMME DE RÉFORME CADASTRALE (*Interdiction d'aliénation d'un droit de propriété dans la circonscription foncière de Deux-Montagnes*).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 180.

PROGRAMME DE RÉFORME CADASTRALE (*Interdiction d'aliénation d'un droit de propriété dans la circonscription foncière de L'Islet*).

Avis, (2009) 141 G.O. 1, 180.